

QUESTIONS DIVERSES

AFFAIRE N° 34/2

OBJET : AUTORISATION DE SOLLICITER AUPRES DE LA C.A.E.C.L. UN EMPRUNT DE
700 000 F DESTINE A FINANCER LES TRAVAUX DE LA RUE MONTHYON

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération en date du 8 octobre 1979, vous avez adopté le plan de financement de la Rue Monthyon pour un montant total de 2 557 527 F.

Toutefois, compte tenu d'une part de la mise en souterrain du réseau Basse Tension qui était prévu initialement en aérien et qui a amené une plus value de 372 000 F, et d'autre part de la réfection de la voirie entre la rue Jacob et la rue d'Alsace non comprise dans le marché initial pour un montant de 366 000 F, le coût total de l'opération a été porté à 3 295 527 F.

Pour parachever le financement de ces travaux supplémentaires, je vous demande Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à solliciter auprès de la C.A.E.C.L. un emprunt d'un montant de 700 000 F.

Je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE
